

Devenir **ingénieur** avec **un bac pro** **agricole**



« Suite à un bac professionnel CGEA "Vigne et vin" et à un BTS "Viticulture-œnologie" en alternance, j'ai décidé de m'orienter vers une école d'ingénieur. La formation d'ingénieur apporte une ouverture d'esprit, de la méthodologie et de la rigueur ; elle complète ma formation initiale plus technique. Il faut travailler pour combler les lacunes scientifiques, mais les travaux de groupe et la diversité de profils des étudiants sont un atout pour y arriver. Je souhaite gérer une exploitation viticole dans sa globalité (aspect technique, commercial et gestion) et la formation d'ingénieur m'apporte des compétences plus transversales telles que la gestion, qui me seront nécessaires pour réaliser mon projet professionnel. »

VALENTIN, 21 ANS
APPRENTI À BORDEAUX SCIENCES AGRO

VOUS VOULEZ :

- ▶ accéder à des études longues après votre bac pro agricole tout en sécurisant votre parcours ;
- ▶ exercer un métier à responsabilités ;
- ▶ travailler notamment dans l'un des secteurs :
 - de la production agricole ;
 - de la transformation alimentaire et des contrôles sanitaires ;
 - du paysage et de l'horticulture ;
 - du développement durable des territoires.

VOTRE PROFIL

- ✓ Vous êtes en dernière année de bac pro agricole.
- ✓ Vous avez l'ambition et la volonté d'effectuer des études longues.
- ✓ Vous êtes motivé(e) pour suivre un cycle d'études de 3 ans pour préparer le concours d'entrée en école d'ingénieur.
- ✓ Vous êtes prêt(e) à vous dépasser pour réaliser un projet personnel et professionnel qui vous conduira à un métier d'ingénieur.

UNE FORMATION RENFORCÉE SUR 3 ANS

- ▶ **2 années dans une classe de 12 étudiants** titulaires d'un bac pro agricole pour obtenir un BTS Anabiotec ou Productions animales ;
- ▶ **1 année dans une classe préparatoire ATS Bio** avec des étudiants issus d'autres filières pour préparer la voie C du concours commun agronomique.



LE LYCÉE AGRICOLE DU PARACLET À AMIENS POUR LE BTS ANABIOTEC



2 années pour maîtriser
la chimie, la biologie
et les techniques
de laboratoire et
se perfectionner en
mathématiques,
en anglais et en français
avant de rejoindre
la classe ATS Bio

[www.picardie.fr/
lycee-le-paraclet](http://www.picardie.fr/lycee-le-paraclet)

LE LYCÉE AGRICOLE LA ROQUE À RODEZ POUR LE BTS PRODUCTIONS ANIMALES



2 années pour maîtriser
les processus
de production
d'animaux d'élevage
et se perfectionner
en mathématiques,
en anglais et en français
avant de rejoindre
la classe ATS Bio

[https://lycee-rodezlaroque.
eap.entmip.fr](https://lycee-rodezlaroque.eap.entmip.fr)

UN SUIVI PERSONNALISÉ POUR ACCOMPAGNER LES ÉTUDIANTS AU COURS DES 3 ANNÉES

- ✓ Un accompagnement personnalisé par une équipe de professeurs expérimentés pendant ces 3 années.
- ✓ Un programme aménagé aux horaires renforcés.
- ✓ Des travaux de groupe et des travaux par projets pour développer l'autonomie et l'entraide.
- ✓ Un entraînement régulier et suivi aux épreuves du concours pendant la 3^e année.

UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE

- ✓ Un petit nombre d'étudiants les deux premières années.
- ✓ Un internat proposé par les établissements d'accueil.
- ✓ Une présence renforcée de l'équipe pédagogique.

TROIS ANNÉES DE FORMATION GRATUITE, EXCEPTÉS LES FRAIS D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION. POSSIBILITÉ DE PRÉTENDRE À UNE BOURSE SUR CRITÈRES SOCIAUX.

Après le concours, **intégrer l'une des écoles d'ingénieur suivantes** : AgroParisTech, AgroSup Dijon, VetAgro Sup, AGROCAMPUS OUEST, ONIRIS, Montpellier SupAgro, Bordeaux Sciences Agro, ENSAIA, ENSAT.

Comment s'inscrire dans le parcours de formation

www.admission-postbac.fr

- ▶ Créer un compte sur Admission Post Bac (APB) et formuler ses vœux entre le 20 janvier et le 20 mars
- ▶ Suivre son dossier APB dans le cadre de la procédure officielle
- ▶ Passer un entretien de motivation avec l'équipe pédagogique

Attention, l'admission définitive des candidats est conditionnée à l'obtention du diplôme de baccalauréat professionnel agricole dans les meilleures conditions possibles.

agriculture.gouv.fr



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT